

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 02 JUIN 2014 à 19H30

COMPTE-RENDU

Pierre MONTAGNE, Maire ; Noël GREVE, Christelle LOUIS-PEPIN, Ludwig MONTAGNE, Christelle PAPIN, Christian ROUCHON, Adjoints ; Maxime BLACHON, Cécile BRUYERE, Robert DEYGAS, Myriam GACHE, Jacky GRIBET, Conception JUNIQUE, Delphine JUNIQUE, Hélène LARMANDE, Marlène LE DU, Jean-Claude MANGANO, Maryse MONTALON, Bernard ROYET, Yvan ROZIER.

Président de Séance : Pierre MONTAGNE, Maire

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

AVIS A DONNER SUR LE PROJET DE SCHEMA DE SECTEUR DE LA COTIERE RHODANIENNE

Monsieur le Maire indique que par délibération du 25 février 2014, le conseil syndical du syndicat mixte des Rives du Rhône a arrêté le projet de schéma de secteur de la côtière rhodanienne.

Nous avons été destinataire de ce projet arrêté.

Conformément à l'article L.122-8 du code de l'Urbanisme, la commune a trois mois pour rendre un avis sur ce document, passé ce délai, l'avis est réputé favorable.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la présentation du projet de schéma de secteur de la côtière rhodanienne arrêté et de ne formuler aucune observation.

AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Lors de cette séance, d'autres points ont été abordés :

- M. Le Maire donne lecture de la motion de soutien qu'il a préparé pour le restaurant le Galauria et propose à l'assemblée de signer cette motion et de la transmettre aux propriétaires du restaurant le Galauria.
- M. Le Maire informe les membres du conseil municipal sur l'état d'avancement du dossier de la maison BILLON. Une étude de sol a dû être réalisée. Une rencontre est prévue le 7 juillet avec l'Habitat Dauphinois afin de terminer le cout engendré par cette étude.
- En date du 16 mai dernier, Le directeur Régional de la Poste et le directeur de la Poste de St Vallier sont venus en mairie afin d'évoquer le devenir du bureau de poste. La municipalité avait envisagé de déplacer le bureau de Poste actuel et de l'installer dans les nouveaux locaux prévus avec l'aménagement de la maison BILLON. Une réflexion est menée par ces services concernant le maintien du bureau de Poste tel qu'il existe aujourd'hui où de le transformer en agence postale communale. La pertinence du déplacement du bureau est donc encore à étudier.

○ La commune a reçu 3 recours concernant le P.L.U. Deux recours gracieux et un déposé auprès du tribunal administratif de Grenoble.

○ M. Le Maire fait part aux conseillers, que le directeur de l'école primaire souhaiterait programmer une rencontre entre les élèves de CM1/CM2 et les élus afin d'évoquer le rôle des de chacun au sein d'une commune.

○ M. Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a été élu Président du SIRCTOM en date du 23 mai dernier.

○ M. Le Maire donne lecture du courrier reçu par l'association Les toiles du monde concernant l'invitation au récital Harmonica qui aura lieu le 15 juin 2014 en l'église de La Motte de Galaure.

○ Un tour de table est effectué, M. Ludwig MONTAGNE a souhaité informer l'assemblée que l'entreprise SOLEO a donné gracieusement une citerne incendie. Pour le moment elle a été mise sur la plate-forme située Route de St Uze à proximité de l'établissement BARTEL. Il sera nécessaire d'étudier l'endroit le plus approprié pour l'installer définitivement. Il rappelle également que certains quartiers sont mal ou peu desservis en matière de défense incendie. Une réunion de la commission sécurité aura lieu le 23 juin 2014 à 18h30. La commission vie associative se réunira le 19 juin 2014 à 18h30. Le 5 juin 2014 à 18h30 un comité restreint sera réunira pour mener une réflexion sur la sécurisation des accès aux écoles.

M. Robert DEYGAS donne la date de la commission assainissement prévue le 11 juin 2014 à 18h00.

M. Christian ROUCHON donne la date de la prochaine commission urbanisme qui est prévue le mercredi 04 juin à 18h45.

Mme Christelle PAPIN fait part que la commission intergénérationnelle souhaite organiser une soirée « jeux de sociétés » avec les familles des élus dans un premier temps. Le but étant de proposer des prochaines rencontres avec l'ensemble de la population.

La date de la prochaine réunion CCAS est programmée au mardi 03 juin à 20h00.

M. Noël GREVE donne la date de la prochaine réunion de la commission voirie qui aura lieu le lundi 30 juin prochain à 19h00. Un point également abordé par rapport au SIVU Voirie Galaure. Le tracteur acheté récemment par ce syndicat est en panne régulièrement, il est prévu de le changer afin de pallier au coût engendré par ces réparations.

Mme Christelle LOUIS-PEPIN a fait un point sur l'organisation des nouveaux rythmes scolaires. Une rencontre s'est déroulée entre les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité.

M. Jacky GRIBET donne la date de la prochaine commission communication qui est prévue le jeudi 12 juin à 18h00.

Le prochain conseil Municipal aura lieu le lundi 7 juillet 2014 à 19h30.

La liste des fêtes et manifestations du mois de juin 2014 est distribuée aux membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire,

Pierre MONTAGNE